



© Photo : Éric Nocher

CHRISTIAN BRODHAG

Directeur de recherche
École des Mines de Saint-Étienne

Climat : opter pour un repli stratégique

Les Antilles vont-elles rester habitables dans les années à venir ? A cette question, Nicolas Hulot s'est dit « incapable de répondre » mais a concédé que « la question se pose ». Au cœur de la catastrophe Irma, la question du long terme est ainsi posée en termes extrêmes. Celle de l'adaptation au changement climatique a émergé difficilement en France et est loin d'être véritablement intégrée dans les politiques. Rappel des étapes auxquelles nous devons faire face.

Paul Vergès, président de la Région Réunion, visionnaire, a initié en 1999 une proposition de loi tendant à conférer la qualité de priorité nationale à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer (ONERC)⁽¹⁾. Ce fut le début de ma coopération avec Paul Vergès, participer à l'argumentaire technique de cette initiative parlementaire qui ne recevait pas l'appui initial du gouvernement et donc de l'administration.

Créé en 2001, l'ONERC collecte et diffuse les informations sur les risques liés au réchauffement climatique. Formulant des recommandations sur les mesures d'adaptation à envisager pour limiter les impacts du changement climatique, il assure la liaison avec le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), créant une interface entre les scientifiques et les décideurs.

Même si en France nous n'atteignons pas les extrêmes de Donald Trump, qui nie la science au profit d'une vérité alterna-

tive qui convient au lobby des énergies fossiles, l'influence de la science sur la politique reste conflictuelle.

Devenu délégué interministériel au Développement Durable en 2004 j'anime et coordonne, au nom du Premier ministre, l'action des administrations de l'Etat en faveur du développement durable et je dispose de la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre (MIES). J'ai dû défendre l'ONERC contre des attaques indignes, notamment celle d'un député qui avait fait passer un amendement au budget du ministère de l'Ecologie en amputant ceux de la MIES et de l'ONERC de 1 million d'euros alors que leur budget cumulé atteignait 700 000 euros ! Devant ce budget négatif pour le climat, le Sénat a heureusement pris les dispositions inverses. L'opposition émanait des politiques mais aussi des milieux environnementalistes. L'adaptation au changement climatique - considérée comme un défaitisme - venait affaiblir la nécessaire lutte contre les changements climatiques.

La notion de repli stratégique

Lors d'un groupe de travail préparatoire au rapport de l'ONERC sur la Stratégie d'adaptation au chan-

gement climatique, j'avais défendu la notion de repli stratégique en considérant l'aspect politique du problème. Ma contribution, sans doute trop directe et politiquement incorrecte, ne fut pas retenue dans le rapport de 2007. Douze ans plus tard je pourrais encore la signer. La voici donc : « *Le financement public ne doit pas être sollicité pour pérenniser des activités qui sont condamnées à long terme par les changements climatiques. Les problèmes de reconversions industrielles montrent que les acteurs locaux ont tendance à refuser les reconversions d'activité en tentant de pérenniser une situation dont ils ne mesurent pas le lien avec des changements profonds. Se mobiliser pour maintenir certaines activités peut apparaître comme une impasse. Plus on s'y enfonce plus les dépenses passées justifient de continuer dans la même direction. Plus on attend plus, bien entendu, les dépenses sont importantes et les reconversions sont, elles aussi, coûteuses. Il faut donc le plus tôt possible opérer un repli stratégique, à travers par exemple la diversification économique. Il convient de trouver des solutions nouvelles et de favoriser les solutions structurelles.*

C'est ainsi par exemple que la

remontée en altitude de l'enneigement met en péril l'économie des stations de moyennes altitudes. La première parade est le stockage des eaux de surface et les canons à neige. Les acteurs locaux peuvent être tentés de généraliser la réfrigération de l'eau (à fort coût énergétique), et rechercher de ressource en eaux souterraines. Chaque difficulté rencontrée trouve une parade de court terme, mais la fuite en avant technologique est coûteuse et non durable à long terme. La solution est de trouver des alternatives de loisir, étaler la saison et profiter plus de l'été... Trouver des nouveaux modèles économiques. Il est plus logique de mobiliser les investissements publics pour aider cette reconversion que d'imaginer parer aux changements des conditions par une pérennisation artificielle des dites conditions. On sait également que certaines zones côtières sont condamnées par la remontée du niveau des mers et seront sujettes à des conditions inacceptables pour les populations. Une solution consiste à créer des digues, et intervenir de façon massive. Outre le coût, les changements des conditions d'écoulement des eaux conduiront à des érosions dans d'autres zones... Là aussi les solutions techniques qui sont supposées empêcher les changements de court terme, ne permettent pas d'apporter des solutions de long terme.

Dans les deux cas le refus de voir fait continuer des investissements aujourd'hui, alors qu'il faudrait reconvertir. Il s'agit donc de mener un véritable repli stratégique. Mais ce repli est très difficile à programmer. Il masque la possibilité d'établir un réel diagnostic, puisque ceux qui en seront éventuellement victimes ont tendance à cacher, voire se cacher, la vérité. Deuxièmement le coût progressif des symptômes a tendance de faire reposer la décision au suivant, l'élu peut avoir tendance à renvoyer le problème au mandat suivant, l'acteur économique tire au maximum parti du court terme. Il faut donc trouver un

processus politique qui favorise la décision, dans lequel le premier décideur aura un avantage direct et personnel de s'engager le premier».⁽²⁾

Cette notion de repli stratégique a été reprise dans la Recommandation 39 de la Stratégie d'adaptation au changement climatique publiée par l'ONERC en 2017 : « Le repli stratégique, déjà pratiqué outre Manche ainsi que sur certaines propriétés du Conservatoire du littoral, demande à être soigneusement étudié et planifié à l'aune des conséquences prévisibles du réchauffement climatique sur nos côtes (avancée de la mer, érosion des côtes, submersion des côtes basses, etc.) ».

L'ONERC doit s'appuyer sur un exemple étranger pour consolider une proposition que les données scientifiques suffiraient à justifier. Quelques exemples : à Soulac-sur-Mer, où l'immeuble Le Signal, datant en 1967, est évacué mis en péril par l'avancée de la mer. Des politiques publiques ont commencé à intégrer cette question, comme le contrat de plan CPER 2007-2013 Languedoc Roussillon⁽³⁾ ; à Lacanau, la mairie a mis dans le débat public deux scénarii possibles pour la gestion du risque érosion à long terme (horizon 2100) : un de lutte active (protection dure) et l'autre de repli stratégique⁽⁴⁾.

La politique des « villes éponges »

Les mesures de protection actives ont souvent des conséquences à une autre échelle. Chaque construction perturbe les cycles du sable et des sédiments. L'exploitation du sable sur les plages ou en mer, aggrave les effets de la montée des eaux et des tempêtes. L'ingénierie écologique, comme les protections douces, permet d'accompagner la translation des milieux. La question de l'adaptation au changement climatique vient impacter des domaines déjà sous tension d'usage, comme celui de l'eau, et suscite la demande d'aménagements visant à augmenter la ressource. Le repli stra-

tégique impliquerait de reconsidérer les productions agricoles, d'arrêter l'urbanisation des zones inondables (voire même de l'inverser) plutôt que de multiplier les digues. La tempête Xynthia de 2010 l'ayant durement démontré. Ce n'est pas qu'une question d'espaces naturels. La question de la résilience urbaine et de l'adaptation aux changements climatiques est posée. La Chine a lancé la politique des « villes éponges » qui combine de façon intégrée des mesures favorisant l'absorption et le ralentissement de l'écoulement des eaux pluviales, la préservation des zones humides, le captage, l'utilisation, le recyclage des eaux collectées par ces nouvelles infrastructures dans une logique d'économie circulaire. L'intérêt de ce concept : permettre un objectif mobilisateur global compréhensible par les citoyens.

Ce repli stratégique ne peut s'appuyer que sur une politique élargissant et les perspectives temporelles, et l'échelle géographique et sectorielle des problèmes, s'appuyant à la fois sur des diagnostics scientifiques mais aussi sur l'implication de la population et des acteurs économiques. Toutes questions qui posent un défi pour les responsables politiques et l'administration. ■

(1) <http://www.senat.fr/leg/pp199-159.html>

(2) Groupe de travail ONERC « Stratégie d'adaptation au changement climatique » 2 Version V.1 du 8 juillet 2005 - Document de travail <http://www.2dattitude.org/ressources/k2d/pdf/1/1C/1C07.pdf>

(3) Languedoc Roussillon : - module 2 : stratégies d'adaptation Etat des lieux sur le recul stratégique - phase 1 : définition - juin 2010

(4) <http://www.mairie-lacanau.fr/environnement/381-erosion-du-littoral.html>